

LEMOVIX

DIRES LIMOUSINS

(1^{re} Série)

La Noël

(ÉTUDE. CHANTS ET CONTES)

LA CITÉ DES COUJOURS

(LEGENDE)

Publié sous les auspices de la *Ruche*
Corrézienne, de Paris:



BRIVE
IMPRIMERIE ROCHE

M DCCC XCIII

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIIONALES
LINGUISTIQUE



D292 017815

M. M. Chabaneau

. 35

LEMOVIX

DIRES LIMOUSINS

(1^{re} Série)

La Noël

(ÉTUDE. CHANTS ET CONTES)

LA CITÉ DES COUJOURS

(LEGENDE)

Publié sous les auspices de la *Ruche*
Corrézienne, de Paris:



BRIVE
IMPRIMERIE ROCHE

M DCCG XCIII

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIIONALES
LINGUISTIQUE



D292 017815

M. M. Chabaneau

F. L. H. S.

.35



U.35

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE



à Monsieur Camille Chabanau, —
hommage respectueux d'un dévoué compatriote,
et confrère en Ste-Estelle Louis de Mussat

LEMOVIX

DIRES LIMOUSINS

(1^{re} Série)

La Noël

(ÉTUDE. CHANTS ET CONTES)

LA CITÉ DES COUJOURS

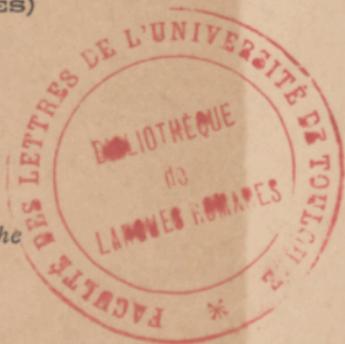
(LEGENDE)

Publié sous les auspices de la *Ruche*
Corrézienne, de Paris.



BRIVE
IMPRIMERIE ROCHE

M DCCC XGXIII



Extrait de

l'Echo de la Corrèze.

Tiré à cent exemplaires numérotés.

N° 24

AVANT-PROPOS

Dans les excursions faites aux campagnes limousines, soit chez M. J. Dutheillet de Lamothe, à Caramija, près Lubersac, soit chez M. Lafarge, notaire, à Lacombe, près Lagraulière, nous avons glané le long des chemins cette première poignée de dires : chants, fables, contes, prières populaires, en vers ou en prose qui ont littéralement été dictés par des paysans et bergers authentiques.

Respectant scrupuleusement leur forme enfantine et parfois sans le moindre souci de l'art, faiblesses que rachètent d'autres qualités, nous avons transcrit ces récits, autant qu'il nous a été possible, dans la langue dont le type est celle de la Chansou le-mouzina du félibre majoral Joseph Roux. C'est le seul et rationnel li-

+

mousin écrit ; nous admettons ses règles et son orthographe méthodique, taxant de fautes les écarts que nous pourrions commettre par un penchant trop naturel à patoisier, en l'absence d'une grammaire, et d'un dictionnaire qui n'ont point encore été publiés.

Brive, octobre 1892.

Lou Chamin de Sent-Jaquet

Cette curieuse pièce, « *farcié* » de français, et quel français ! recueillie à Caramija, est une lente mélodie dont chaque vers se répète dans le chant. L'air traîne triste avec une sorte de myticisme mélancolique qui vous saisit. Un arrêt marque les couplets et les trois derniers vers forment un récitatif.

Le chemin de Saint Jacques qui désigne cette mélodie, ne semble être choisi comme titre que parce que c'est le premier vers ; on appelle ainsi la voie lactée. St Jacques est aussi le patron de la Charité.

Lou chamin de Sent-Jaquet,
 Tres bouns anges l'oun pris,
 S'en voun a d'una porta,
 A d'un riche chastel ;
 L'oun demandat l'aumona ;
 — L'aumona, si vous plai ?

La dama lour demandet :
 — Voulez boire ou manger ?
 — Nous voulons ni boire ni manger,
 Nous voulons un peu d'eau
 Pour laver nostres pieds.

La dama souna a sa sirventa
 Que zou venia lou faire.
 La sirventa n'es si mignarda,
 Que n'a pas vougu faire.

La dama n'est si prounta
Qu'ila mesma la fach.

Lou prumier ped que lava,
Avia la croutz al ped ;
Lou secound ped que lava,
Avia la croutz al ped ;
Lou troisième ped que lava,
Avia la croutz al ped ;
Lou dernier ped que lava,
Avia enquera la croutz al ped.

La dama lour demande :
— Quels paubres sietz vostres ?
— Nostres sem pas de paubres,
Sem tres petits anges
Que soun vengu vous querre.

La dama tounba morta,
Vet touta en Paradis,
La dama bien urousa,
Touta drech en Paradis.
Dins la huistaina,
La sirventa tounba morta,
S'en vet touta drech dins l'Infern.

Jitatz-li una peira,
En set ans l'i sira pas al found,
Lour ama i siria avant metjourn.

II

Lou petit Lapi, la Beletta e lou Chat

(COUNTE)

Dinz lou guabinet d'Atria (1), un jaunet lapi, un boun mati, sortet dedinz de soun croz per anar courre a la rousada ; oura tout lou mounde sabe be que lou jaunet lapi aima brouilhounar, virar, tournar, crottar, lou mati daboura sus la verdura.

Aprèp qu'aguet brouilhounat, virat, tournat crottat, vouguet tornar dinz sa demoura. Entre entrant dinz soun bos, troubet la beletta dinz soun croz ; li disset : — Adissiatz, moun genti naz pounssu ; d'effrontada que tu seis couma una genta regatiera, prens la poudra deicampetta ; sortas de dedinz ma demoura.

Se dit la petita beletta : — Ieu, me sui appercguda que l'ou païs es al premier vengu.

— Noun pas, noun pas, disset lou jaunet lapi, de tout temps mos ouncles, mas tatas, dinz aquel bos, soun vengus bastir ; si sortas pas, n'irai

(1) Village de la commune de Salon-la-Tour.

cherchar lou chat de moun viladje, te farai far toun genti courrage.

De lai anerount ad'un joli renoum de chat, un boun grimpe-mina, una bouna chatamita; lour disset : — Adissiatz, moun jaunet galhard; anetz, aprouchatz vous, mos jaunets, que la vielhessa m'a rendu court d'oreilhas; aproumatz vous, jugarai vostre proussietz.

Lou lapi e la belleta s'approucheren, alor lou chat grimpet la beletta mais lou lapi.

(Recueilli à Caramija).

III

LOU RAT DE VILA E LOU RAT PAISAN

(FABLE)

Lou petit rat de vila
Invitet lout petit rat paisan
D'una forta fina (1)
Qu'i era lou roti,
 Lou buli,
Lou canard,
Lou fort canard,
 L'ourtoulan,
La mana sucrada (2);
Ourdinarament,
 A quel repas
Re n'y manquava,
Can li eren
Assetz begu,
Assetz minjat,
 Grand brut
 Passet.
Ca lou devalet,
Ca lou detalet;
Cherchiren pas d'escala...
 Can lou brut

(1) Un copieux et délicat régal.

(2) Poudre blanche qui tombait, dit-on, autrefois
sur les châtaigniers.

Siguet passat,
Se dit lou petit rat de vila :
— Davalom,
 Davalom
Chabar nostra divisiou.
Se dit lou petit rat paisan :
— Ferai pas ieu,
Qu'es pas que
 N'ai set,
 Mais d'apetit,
Mas que me ses pica ;
Mas, anetz dema chaz nous,
Si n'i es pas miel,
Sira be tan bel.
Al found de moun penou (1)
Re l'i fach de mau.

Lou petit ratou
Avia be rasou.

(Recueilli à Caramija).

(1) Genêt.

IV

Le Roman du Renard en Limousin

Le personnage symbolique qui occupe la place la plus large dans le légendaire de chaque pays est, sans conteste, Messire Renard.

Notre province fournit à elle seule un respectable nombre de contes, récits, fableaux, fables, etc., où il joue le principal rôle. Si l'on n'arrive, peut-être jamais, à tous les collectionner, cela ne veut point dire qu'il ne faille point commencer à montrer les premières fiches. L'ensemble formerait la grande geste limousine du *Roman du Renard*.

Aujourd'hui, nous grouperons seulement quelques pièces, soit mettant en scène le renard et le loup, son confrère en popularité et son antithèse vivante, soit plaçant le héros de la roublardise sous la treille classique que l'on sait.

Aux morceaux provenant de la tradition orale, nous joindrons quelques uns que nous offrent divers poètes du cru qui, évidemment, se sont inspirés de ces compositions indigènes autant que de celles des imitateurs de Pilpai et d'Esope.

Nous débiterons, si vous le voulez, par quelques contes cueillis à Lagraulière, dont le premier nous fait connaître un héros épisodique ; il est vrai que nous le donnons en mode d'introduction : ce qui nous engage à faire comparaître pour la finale un hôte inattendu.

*
* *

LOU LOUB ET LOU RENART

I. REDOUNDI (1). — *Un cop una fenna fasia de las tourtas e las poulas la mindjavan toutas.*

La fenna se dit : — Que n'as'ieu pas un petit per me gardar mas tourtas :

Redoundi que n'era mas gros comma lou poung, disset a la fenna :

— Ieu las gardarai be.

Arep qu'agu chabat, couma pluvia s'en ana gardar lou biaus. Mas la fenna li disset que se moulharia. Priguet un chapel de feulha de raba e partit.

Un biau mindja lou chapel de raba mai Redoundi.

La fenna lou sounet : — Ounte ses Redoundi ?

— Sui dinz lou ventre del biau bourru.

La fenna se dit : chal tuar lou bourru.

(1) Sorte de Petit Poucet limousin dont le nom signifie petite boule, diminutif de *redoun* (rond).

Lou tueroun, aviseroun lou biau n'en laisseroun mas una qu'era grossa comma una testa d'espingla et Redoundi se troubava en aquela d'ati.

Lou bouteroun darrier l'escura.

Lou loub passet, mindjct lous budels. Vouguet aprep anar mindjar de las voulhas. Mais Redoundi cridava a la bardjiera de bien gardar.

Lou loub ne poudiant pas mindjar de voulhas, vet troubar lou renart e li disset :

— Ai qualcare dinz iou ventre que m'en gardava de mindjar.

Lou renart li dit :

Ses pas fis, vet en dinz un rieu et buvet belcop d'aigua e aprep t'en ira passar entre dous chas-tans plo sarratz.

Lou zou vous faguet e Redoundi sortit per s'en anar chas li.

II. — LAS CALHADAS. — *Un cop, era un renart que mountava una meizou, banc sur banc, taule sur taule, levava la queta e mindjava las calhadas. Las vet mindjar sus un chastan.*

Lou loub passa e li dit :

— Balha me una de tas calhadas ?

Lou renart li respoundet :

— Vas-t'en dinz aquela meizou, mountas banc sur banc, taule sur taule, panaras las calhadas.

Pendent qual temps lou renart davalava querre una peira blanca.

Lou loub torna passar, dit que poudet pas y attenjer et de li en dounar.

Lou renart li jitte la peira blanca et li cassa toutas las dentz.

Lou loub li disset qu'eran duras sas calhadas; mas courava. . . .

III. LOU DESSUS ET LOU DEZOU. — Lou renart et lou loub avian fach del blad dinz una terra, lou renart li demandet si voulia lou dessus ou lou dezous. Lou loub respoundit que voulia lou dezous.

Quan lou blad fuguet madur, lou renart aguet las espisas et lou loub las reis.

Aprèp faguerount de las rabas. Lou renart demandet al loub : Lou dessus ou lou dezous?

Lou loub respondit l'autre cop m'a be troumpat, ieu vole mas lou dessus.

Lou renart aguet las rabas et lou loub las feulhas.

IV. LOU GANHOU SALAT. — Attraperoun un ganhoun, lou pourteroun salar dinz una levada. Tres jours aprèp soun t'anar veire si lou ganhoun era salat. Dissèroun que n'era pas salat. Pueis lou renart disset al loub d'anar mindjar las voulhas e li anara mindjar las poulas Mas lou

renart lou pu fis, anet ounte lou ganhou era salat e lou mindjet.

Lou lendema n'eiren veire si lou ganhou era salat, ma y troueroun re; lou loub acuset lou renart de l'aver mindjat. Lou renart lou res-poundit :

— Chal anar se couedjar e qual que pissara dinz lou liet que sira qu'oura mindjar lou ganhou.

Lou renart pissat entre lous peds del loub et lou mati dissera qu'era lou loub qui avia mindjat lou ganhou.

V. — LA VERSION DU MAJORAL JOSEPH ROUX.

— Après ces naïfs contes que nous avons écrits mots pour mots sous la dictée, et où le sel gaulois brave à la fin *l'honnêteté* (vieux style), voici, dans toute sa pureté et correction de belle langue, une fable du maître ès lemousinages :

LOU LOUB ET LOU RENART

Una certana aprep disnada,
Un renart digerava una poula panada.
Un loub qui n'avia mas las ossas e la pel,
Degoustat à la fi de viure d'engressa,
Roundelejava adoune à l'entour d'un troupel,
Mentre que lou bergier enait de pigressa,
Dourmia sus lou pelen, lou nas zous soun chapel.

Moun loub se crezia soul; vei un moutou qui passa,
Sauta dessus, e lou terrassa,
Pueis lou pren sus l'eschina e fug en amoun-aut.
Lou renart de jaulhar : « Aut panon! aut panon!
« Ah! couquis, lou loub crida, ah! couquis, tu me goulas?
» Si pane lous moutous, tu panas be las poulas! »

Delscops reprouscham à qualcun
So que fazam mais que de gun.

JOSEP ROUS.

*
* *

LE RENARD ET LES RAISINS

TROIS FABLES

Nous réunissons ensemble trois fables ayant le même sujet. La première nous est fournie par la tradition et l'avons recueillie à Caramija; la seconde est d'un fabuliste de Limoges, Jean Foucaud (1742-1818), auquel nous avons consacré déjà une notice biographique (1), nous l'avons mis à la suite, car ce poète s'est évidemment inspiré de la première, auquel il a emprunté des vers entiers. La troisième, qui fait contraste au point de vue littéraire, est due à un regretté écrivain d'Argen-

(1) Lemovix, *Jean Foucaud, fabuliste limousin*. Brive Verlhac, 1890.

tat, Marcelin Caze, qui, il y a quatre ans, nous a légué ses œuvres avec mission de les éditer, ce que nous ne perdons point de vue.

Ces trois fables ont un mérite que nous laissons apprécier et il le sera certainement.

Nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe des auteurs auxquels nous empruntons les poésies :

I. — *Lou Renart e lous rasins.*

Lou se,
Sus lou tard,
Un renart
Se cantounet
Sous las muscas
Delicas ;
Faguet lou sault,
Faguet lou sault
N'en toca
Un en sa pauta.
Disset : soun
Pla boun
E madur,
De segur.
Mas per lous avei,
Qual einei !
Era-s'agre, agre,
Couma del vinagre,
Verd, verd,
Couma luzer.
Qu'es boun
Per quatre jaunes galhards

Que soun bouns
A maridar,
Mas n'y a pas, quatre renarts
A n'en tatar.

II. — *Lou Renar e lous rozi.*

Un renar,
Sur lou tar,
Se cantouno,
Sou no touno
De muscat
Delica,
Boun e beu,
Bien rousseu,
Plo modur,
De segur.
Per n'en vei
Qual einei!
La treillo ei auto.
Moun renar sauto,
E sauto e sauto,
Sautorâ-tu!
Jomâi so pautò
N'en magno gru.
Queu peto vento
Olor se planto
E dit tout ba :
N'en voulio pa ;
Quei be tan vèr
Couma luzer ;
Co deu esse âgre
Couma vinagre ;
Cauque gouja

N'orio minja ;
Co n'ei ma bou
Per un jantou.

Queu counte ei vrai
Coumo sei laï ;
Mas qui n'en ri
Dit en se meimo :
Un ome d'espri
Fai plo de meimo,
Necessita fai no vertu
(Per vonito
Bien entendu).

JEAN FOUCAUD.

III. — *Lou Renard e lous raisins.*

Un viel Renard zous une treilla
Guignava deou raisins muscas
Et y aviot un moudol d'abeillas
Que n'en fasiot un bount repas.
Veguet que pouidiot pas y attenje,
Et disset : Sou pas prou coufi,
Y applanario be coumma un singe,
Mes me dounorio lou janzi.

MARCELIN CAZE.

*
* *

LOU RENART E L'ESCUROL

*Un jour un renart disia a un escurool qui s'as-
sitava sus la pounsa d'un aubre :*

— Toun brave ome de paire que ieu ai connegu, era pu fis que tu, se pendouilhava en soun pautou a la pounssa d'una feulha.

L'escurol vol n'en far tertan, pinqua sas oun-glas dinz una feulha e lou paubre toumba dins las dentz del renart.

— Signor renart, disia, tu ne fai pas couma toun pai-grand, quan voulia mindzar de la vianda nouvele, se signava.

Lou renart voulet se signar. Mas l'escurol era deja sus la pounssa de l'aubre.

(Recueilli à Lacombe. près Lagraulière).

PRIÈRES

Nous ne saurions mieux finir cette série de dires limousins que par les trop naïves prières suivantes, recueillies encore à Caramija. Leur sens est parfois une vraie énigme et nous demandons qui pourra nous les expliquer ?

I. — L'AIR A DIEU (?)

Nostre sent paire lou boun Diu, nostra senta dama, que davalan del cial, amb sa croutz, amb sa chandela, amb souns dous bras pendants : Es ati una pita plancheta qu'es pas pus loungua qu'etreissa ; ati lous sauvats passaroun, ati lou damnatz demouroun ; crideroun : Paire, maire ! Pairi, merina ! Si m'aviatz appri l'air a Diu a l'adje de set ans, jamais d'Infern ne veiran.

II. — COEURS A DIEU.

A — A l'uelh de Dieu me couedjarai,
 A l'uelh de Dieu me lavarai,
 Tres anges ieu troubarai,
 Tres a ma testa, tres a mes peds,

Nostre senhour qu'es al miet,
Que lous dit de far de bouns guardians,
De moun corps, d'e moun arma.
Boun ser, petit Jhesu, m'en vai dormir.

B — Lou petits jaus chanten,
Nostre senhour lous entend ;
Petit pater dit : Amen !
Petit pater blanc (?)
Dinz lou paradis
Nous rejaquis !
Genta croutz, avisoun !
Moun cur es assetz fort !
Moun arma, lou boun Dieu l'a ma gagnada.
Oh petit pater de la vanela
Que me dit que me counseila !

III. — LA VISION DE LA SAINTE-VIERGE.

La senta Vierge
S'en vet couedjar,
Per bien dormir,
Per bien veilhar,
Can l'i siguet,
Pouguet
Ni dormir,
Ni veilhar ;
Aviguet
Lou soulelh plagnet (?)
E la luna
Emargava (?),
Troubet soun filh Jesu :
— En t'anava moun filh Jhesu ?
— Ma bouna maira,

Ieu vai devers vous,
Gros claus,
Courounat d'espina.

Qui lou dira
Tres cops per journ,
Jamai d'Infern ne vera.

LA WOLF

LA NOËL

Noël ! Noël ! C'est encore un cri joyeux.... Autrefois il saluait nos rois de passage en Limousin (1) ; aujourd'hui il fait toujours l'effet d'un gai carillon, annonçant la nouvelle année qui est à la porte.

Noël ! Noël ! Voyons si ce mot ne nous rappelle point autre chose que la naissance de l'Enfant-Dieu et bien que notre intention soit de ne point sortir des limites du Limousin présent et passé, nous commencerons tout d'abord par quelques généralités en parlant d'après un compatriote M. Maximin Deloche (2).

*
* *

La Noël est avec la St-Jean un des pôles de l'année. C'est le solstice d'hiver.

Or le culte du Soleil a été un de ceux qui formaient la religion *naturiste* de nos primi-

(1) *Noël! Vival lo rey!* Relation du passage de Louis XI à Brive. (Archives communales de Brive).

(2) *Procession dite de la Lunade et les feux de la St-Jean*, p. 48, 49.

tifs ancêtres. En une période de tristesse où l'astre-roi semblait être affaibli, l'on était dans l'attente d'une renaissance. Ce temps est encore celui de l'Avent. Enfin le vingt cinq décembre marquant le point de départ d'une nouvelle marche ascendante du régulateur des jours, l'allégresse populaire éclatait : Telle est de la Noël, l'origine païenne, c'est-à-dire humaine et naturelle.

Mais il s'éleva sur le monde un soleil qui éclipsa le seul que l'on connaissait auparavant au point de n'en faire qu'un symbole de sa grandeur et le Christ prit bientôt sa place et ses honneurs dans l'imagination des peuples.

Ne croyons pas que cependant la Noël fut depuis la naissance de l'Enfant-Dieu fixée au 25 décembre ; l'on ne sait de dates précises que celles de la Passion et de la Résurrection. Comme nous, les chrétiens victorieux avec la conversion de Constantin-le-Grand, ignoraient l'époque de la venue au monde de Jésus, quand ils songèrent à la célébrer par une fête particulière.

Les Eglises d'Orient placèrent l'anniversaire de la venue du Sauveur au 6 janvier, date de la renaissance d'Osiris, et celles d'Occident au 25 décembre, date de la renaissance du Soleil.

*
* *

Longtemps, ensuite, l'année commença aux messes de minuit et le premier de l'an fut le terme le plus accepté pour les contrats, fermes et embauchages, usages qui ont lieu encore à la Noël.

Nos proverbes reflètent parfaitement la situation de ce terme dans le cours des saisons : Voici d'abord la croissance des jours qui y est figurée :

*A senta Luça,
D'un ped de puça;
Per Nadal,
D'un ped de jal.*

Mais avant tout, Noël est le cœur de l'hiver (1) :

*Nadal pourta l'hivern dins una biassa;
Can l'as pas davant, l'as darrier.*

Cependant, il le vaut mieux dans la poche antérieure du bissac, car :

*Gibre d'avant Nadal
Cent escuz val,
Mas apres val pas un denier.*

(1) La végétation semble morte ; de toutes les plantes, l'Hellébore seul ouvre sa fleur verdâtre appelée la *rose de Noël*, croissant à l'état sauvage dans les calcaires arides et sablonneux du sud de l'arrondissement de Brive.

Le grain étant estimé de première fortune, c'est bon signe que la glace crie sous les esclos et mauvais augure si les flaques d'eau donnent une autre note au bruit de nos pas :

*Can Nadal fach : cri cro,
Aco es sinne de gro ;
Mas can fach : tia tia,
Força javela, gaires de blad.*

Toutefois, ne perdez point espoir ; attendez Carnaval qui réparera un peu le mal :

*Can Nadal vet en nadant
Et Carmentran en campanant
La viande es en aboudant*

Cette année nous la passons belle, car :

*Nadal lou divendre,
Lou po e lou vi bulhoun pel la cendre ;
Nadal lou dilu
Tout es perdu.*

*
*

La forme limousine *Nadal* se rapproche beaucoup plus du sens étymologique *natalis dies* que le français Noël.

Remarquons que si parfois dans notre pays l'on rencontre le prénom de Noël, plus souvent l'on trouvera le nom de famille Nadal

et assez fréquemment le nom de lieu la Nadalie c'est-à-dire la terre, la maison de Noël.

Du reste, les dénominations d'origine ju-daïque ne sont point rares chez nous.

Cana est situé dans la commune de Brive et, à Limoges, il y a la route de Nazareth, comme sur celle de Brive à l'Hôpital-Jaffa ou Hôpital-St-Jean, l'antique village de Nazareth qui, au dire des voyageurs de retour des Lieux Saints, rappelle par son aspect et sa position, son homonyme de Judée.

Tout un quartier briviste se dénomme Jérusalem car Salan est une corruption de Salem, l'ancienne orthographe.

Si ces appellations n'étaient point des souvenirs des Croisades et des Ordres militaires que ces expéditions avaient suscités, nous serions tenté de croire que Jésus est véritablement né dans quelque *houstal* limousin, une *nadalie* quelconque.

Songez que l'imagination populaire veut déjà que la sainte Vierge ait vécu à Albussac et qu'elle ait porté près du village de Brueilles, dans la commune de Beynat, les mégalithes qui forment le dolmen dit : chapelle de la Fée.

Dans les roches du Saillant-Vieux, commune d'Allasac, nous connaissons une fon-

taine que Jésus aurait fait jaillir et qui s'appelle Font du Christ.

Deux contes-légendes sur deux héros mythiques qui ont quelques rapports entre eux *Senta-Fé* et *Pîmpîm* de la Couze nous montrent Jésus parcourant le pays avec Saint-Pierre : Il rencontre *Pîmpîm* sur bords de la *ribiera de Lissat* et les aventures de *Senta-Fé* nous ont été racontées dans le canton de Lubersac.

Les personnages qui entourent la Grêche sont très précisés par les Nadalets. C'est *Madelou* la bergère qui prête une couette ; Tenassou tond une brebis ; c'est l'âne de Johannet, le bœuf de Pieril qui veillent ; Toni apporte le *chalef* ; écoutez plutôt :

Se disset ad'una barjiera

Tant bouna menajiera :

— *Barjiera, n'auriatz re ?*

— *Moun Dieu per lou plejar,*

Ai una bourrassa ;

A be un pauc de crassa :

Nostre Seignour

Merista plo d'honour.

Se disset Toni :

— *Per me, fournirai l'oli,*

Per l'alumar ;

L'ou verrai mailhounar.

Ne croirait-on pas que la scène se passe aux pieds des Monédières. Mais pour parfaire la description et dire quels traits et détails nos compatriotes ont accordé de tout temps à la Nativité, il faudrait faire la synthèse de tous les récits et chants populaires se rapportant à la Nuit Divine.

Les traditions orthodoxes n'ont point toujours été suivies.

Au temps où l'émaillerie et l'orfèvrerie étaient dans nos villages aussi répandues que l'horlogerie dans le Jura et la Suisse, les orfèvres-émailleurs s'inspiraient très innocemment d'évangiles apocryphes qui ne sont rien moins qu'hérétiques. Parmi les trois pièces représentant la Nativité, que signale M. Ernest Rupin dans son bel ouvrage l'*Œuvre de Limoges*, est une plaque émaillée, fragment de chasse du XIII^e siècle, où l'on voit une matrone baignant l'Enfant-Dieu comme un simple mortel qui ne serait pas né de l'Immaculée Conception.

*
* *

Aucune fête ne parle plus aux sens de nos villageois que celle de Noël. Quoique n'ayant pas la solennité familiale et tous les rites des Christmas anglaises et n'étant plus caractérisée par des particularités typiques, la célébration

de la Noël limousine n'est pas moins fort belle soit au foyer soit à l'église.

Elle est préparée par l'Avent qui autrefois était un carême, durant lequel dès le premier soir les enfants vont d'une porte à l'autre chanter des noëls, les *nadalets* ou *nadalous* — Il était même un temps où ce n'étaient point seulement les gamins qui se chargeaient de cet office mais bien des personnes de tout âge, de toute condition, des deux sexes. Même dans nos villes on aimait à se visiter ainsi entre familles pour passer la soirée et payer d'un cantique le droit d'entrer faire un tour de danse et goûter les marrons et le vin blanc qui attendaient les chanteurs.

C'était toujours la reprise suivante du plus populaire des nadalets qui servait de *Sésame ouvre-toi* :

Pan, pan, pan. — Qui tuste alai ?

— Dreubatz me, si vous plai ?

Enirem a Bethléem,

En diligenca ;

Aqui troubarem, pastour,

Lou Dieu d'amour.

Vivat lou maistre e la maistressa !

E l'aimable coumpanha !

Que Dieu vous faissa bouna festa

Bouna festa de Nadal !

*E renvouvatz nous la proufesta,
La proufesta, si vous plai?*

Proufesta, dons ou étrennes (1), vient probablement des mots *pro festa die*.

Mais malheur à qui la refuserait, alors il y a tout un couplet d'avanies et d'imprécations dont le moindre souhait à Brive est :

*Que lou diable vous emporta,
Dinz la serba de chaz lou Pial (2);
E que las grenouilhas vous minjon
De la testa aus arpials.*

L'usage de réunir tout le village dans la maison la plus considérable de l'endroit s'est encore conservé en bien des paroisses. Cette maison possède généralement le plus ample manteau de cheminée.

Les jeunes gens tiennent à honneur de couper le plus beau tronc parmi les arbres abattus qui gisent dans les *broustiers*. Ils l'installent dans l'âtre et c'est la *bûche de Noël* capable de brûler jusqu'au lendemain.

(1) Menus dons de pommes, noix, châtaignes, ou simple permission d'entrer prendre place au foyer — A Brive, de la monnaie.

(2) La mare de chez le Pial se trouve sur les bords de la Corrèze près du moulin de la Bouvie.



Chaque arrivant pour la veillée entre en chantant son nadalet et alors un vaste fer à cheval de bancs et escabeaux s'établit, dont les extrémités partent des deux *cantous*, — dit aussi *quaires* ou *querels* — de chaque côté de la cheminée : ces places sont réservées aux vieillards sur les longues chaises de paille appelées *barjieras*, bergères.

Alors commence la longue veillée où tout en filant la quenouille, tricotant, pelant les châtaignes, tressant la paille ou l'osier, chacun va de son récit, laissant cependant la parole à ceux dont l'âge garantit la contenance du sac.

Alors commence le *conte de Noël* qui exclue la gauloiserie réaliste et railleuse et reste d'une tonalité religieuse et mystique : si Jésus est le plus souvent le héros, le *Loub-garou* paraît aussi. Quels graves péchés ont-ils commis, ceux qui sont condamnés à revêtir la peau de la terrible bête et à courir chaque nuit du mois de l'Avent, passant devant sept clochers et cela pendant sept ans ?

Enfin l'on entend le premier coup des messes de minuit, mais l'on ne se retirera pas sans avoir donné aux ânes et aux bestiaux la poignée de foin qui rappelle leurs veillée auprès du petit Jésus que leurs maîtres vont adorer tout à l'heure.

Chaque soir depuis treize jours à 9 heures *las madinas* sonnaient, les cloches parlaient entr'elles annonçant la grande nouvelle, appelant le peuple pour le mystère du 25 décembre.

Tout le village prend la direction de l'église et aux carrefours sans cesse d'autres groupes grossissent la troupe qui agite des brandons de paille ou de grosses lanternes. Toutes ces lumières fallotent au hasard des chemins. L'on dirait qu'un coup de vent a abattu sur terre une partie des étoiles.

Pour garder la maison l'aïeul sommeille célébrant la *messe chaude* dans le *cantou* ou dort dans le lit, disant l'office à la chapelle blanche ; au retour des fils, sa première question sera : fait-il froid ? — S'il pleut, le vieux conseillera d'aller se coucher en signe de deuil à cause de la récolte compromise. Mais quel que soit le temps l'on ne résiste pas au *réveillon* qui se compose d'appétissantes *gogues* aux châtaignes (1).

Telle est la Noël au foyer ou du moins telle elle était autrefois, croyons-nous ; ces coutumes subsistent encore un peu partout à l'état de lambeaux, et toutes entières dans bien des endroits arriérés ou tenaces.

(1) Les boudins aux châtaignes se font surtout dans le nord de l'arrondissement de Brive.

*
* *

Aujourd'hui à l'église des chœurs seuls entonnent les Noëls aux messes de minuit et des cantiques français chassent les antiques nadalets. Jadis tous les fidèles prenaient part aux chants. Parfois ils le font encore et même continuent à dramatiser le motif religieux en créant un dialogue de couplets alternatifs et fort animés.

C'est la *Pastourela*, reste populaire des antiques *mystères* du moyen-âge, que l'on exécute devant la crèche avec les rôles des anges, de la Ste Vierge, de St Joseph, des bergers, des prophètes, des rois, et même de l'âne et du bœuf qu'on fait parler.

Le *Mystère de la Nativité* était l'évangile mis en action. Ecrit en latin avant le XII^e siècle, il fut ensuite *farci* de parler vulgaire et plus tard le dialecte local, le français et le latin s'alternèrent suivant les personnages qui se répondaient.

Il nous reste, en roman limousin, dit M. Chabaneau (1) un rôle entier, malheureusement fort court, d'un des acteurs secondaires d'un mystère de la Nativité, qui fut représenté à Périgueux au XIII^e siècle, mystère antérieur

(1) *La Langue et la Littérature du Limousin.*

d'un siècle environ aux autres monuments de l'art dramatique dans les pays de langue d'oc et qui achève ainsi d'établir la priorité du Limousin et de ses annexes linguistiques dans la culture de cette branche de la littérature comme dans celle de tous les autres.

De nos jours une renaissance de la *Pastourela* a été tentée par M. l'abbé Pourville, curé de Queyssac, qui a agréablement intercalé dans des scènes de sa façon, des noëls anciens et le tout ainsi arrangé a été chanté pour la première fois dans la grande église de Beaulieu, la nuit de Noël 1883.

Mais il existe, ou il existait, dans la tradition populaire de grands drames lyriques en limousin qui comprennent tout le nouveau testament et dont Nadal n'est que le premier motif.

Nous avons recueilli des fragments de ces vastes compositions et parmi eux le prologue de quelque *Nativité* qui a trait à l'Annonciation. Devait ensuite venir la *Pastourela* proprement dite, c'est-à-dire l'adoration des bergers et des anges, qui forme le fond le plus général des *nadalets*.

On peut dire même que toutes ces productions de l'esprit populaire, tous ces chants sortent de là ; la plupart anonymes, d'une foi et

d'une naïveté caractéristique à laquelle se mêle parfois quelque malice, ce sont aussi des petits tableaux de genre, pleins de verve et de couleur.

Quelquefois leurs auteurs en ont fait le motif de satire mordante et de couplets frondeurs lestement troussés.

Le Limousin ne le cède en rien aux autres provinces pour être abondamment pourvu de noëls. Quelques poètes à l'exemple de Saboly en Provence, et de Lucas le Moigne en Poitou n'ont pas dédaigné cette forme littéraire. Nous avons Bertrand de la Tour, Mathieu Morel, Anne Vialle, les abbés Richard, Massoulier et Talin, etc., qui s'y sont adonnés.

L'abbé Pourville que nous avons cité, en un volume de cantiques a joint à deux *Pastourellas* un certain nombre de *nadalets* qu'il a recueillis ou composés et bien qu'il suive l'exemple de ses confrères précédents et qu'il écrive une langue phonétique, on peut lui savoir gré de ses efforts et reconnaître ses mérites. Son livre a eu deux éditions (1).

Enfin le chanoine Joseph Roux, notre grand

(1) *Recueil de Cantiques en patois du Limousin*, 2^e édition, 1892, prix 1 fr. 25, en vente chez l'auteur, au bénéfice de l'église de Queyssac.

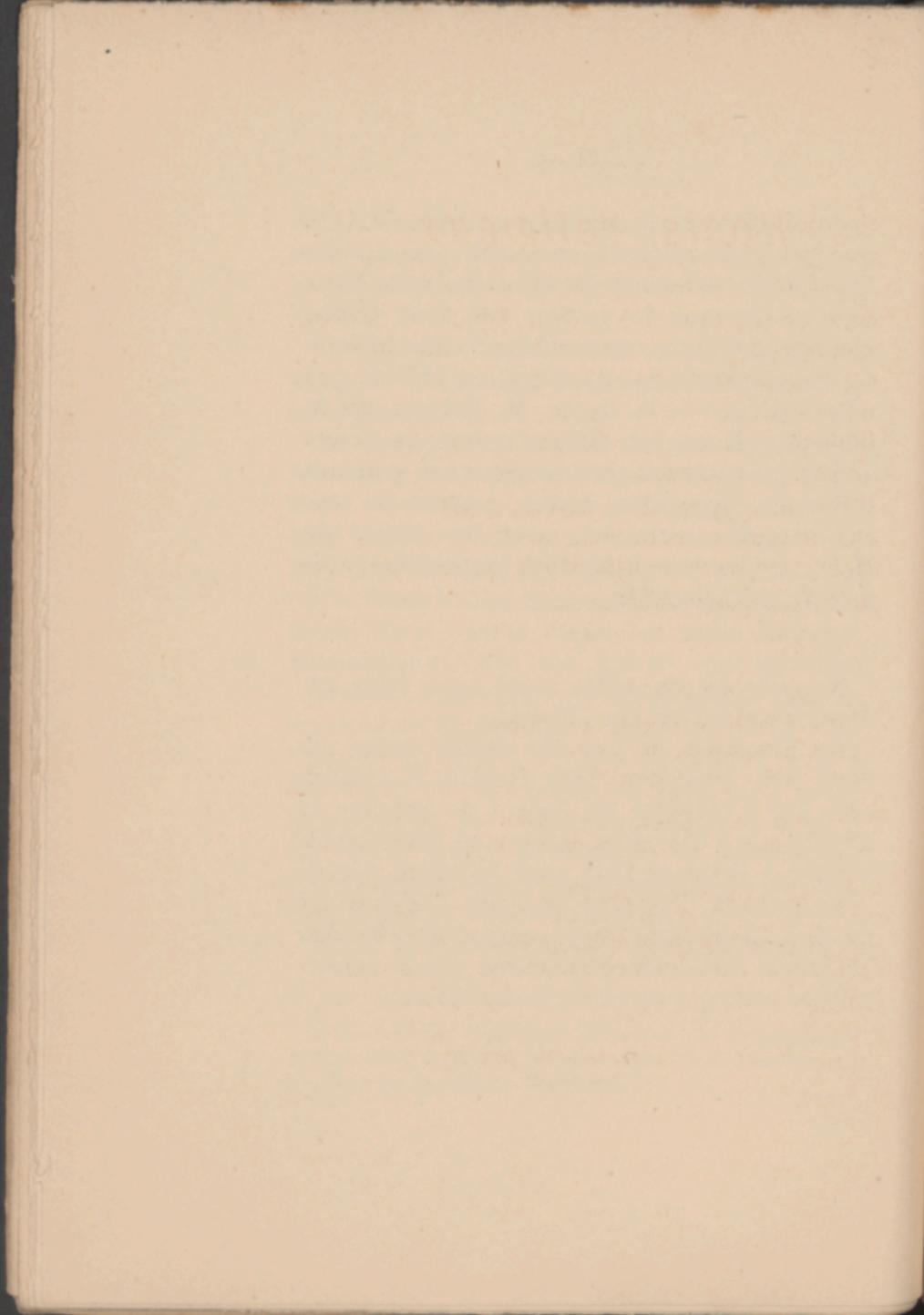
majoral, est venu à son tour prendre la lyre rustique pour célébrer en notre pur idiôme littéraire la naissance de l'Enfant-Dieu. Nous sommes heureux de publier ses deux beaux *nadalets* dont l'un a remporté le prix au concours du centenaire de Saboly à Apt, en 1875 et que notre collègue de la *Ruche*. M. Celor a mis en musique. Nous les faisons suivre de divers autres qui nous ont paru curieux et pouvant servir de type des divers genres de ces chants qui constituent, avec les contes de Noël, une sorte de littérature particulière, animée du même souffle.

*
*
*

Ne quittons pas notre sujet sans jeter un dernier coup d'œil sur l'histoire.

Le Limousin a joui de belles nuits de Noël soit lorsqu'en 1095 Urbain II célébra cette fête à Limoges en venant de prêcher la 1^{re} croisade à Clermont, soit quand Philippe IV s'arrêta à Brive en 1335 pour la même raison.

Enfin le 25 décembre rappelle l'*Œuvre des Crêches*, fondation d'un compatriote Firmin Marbeau, certainement inspirée par le souvenir de celle qui servit à l'Enfant-Dieu.



Noëls religieux.

—
LOU VELHOULET

—
I

I. GIRAL :

« Fraires, fraires, couchem nous !
Ralumem nostres blandous !
Coissi fai nai negre, defora !...
Nadal ne torna souvent ;
Giala trop, e tira un vent
Qui trancha coum' una fora ! »

L'AUJOL :

« Planh te, Giral, ias del biai !
Un routal de fuec, alai,
Segur, alai nous apela ;
Troubarem gei e sujourn.
Quan lou Jhèsu, nueg e journ,
Tremola dinz sa chapela ! »

Aital dizia lou droullet,
L'aujol aital razounava...
Ab tan, la soucha flambava,
La soucha del Velhoulet !

II. GUINOT :

« Fraires, fraires, teinem nous !
Quitem viste nostres soucs ;

Viste boutem nous a taula !
Nou me senti boun efan :
Ai una set, una fam
Qui me copon la paraula ! »

L'Aujol :

« Planh te, Guinot, ias del biai !
Una toalha blancha, alai,
Segur, alai nous apela ;
Troubarem gei e sujourn,
Quan lou Jhèsu, nueg e journ
Estauvia dinz sa chapela ! »

Aital dizia lou droullet,
L'Aujol aital razounava ;
Ab tan, la soupa fumava,
La soupa del Velhoulet !

III. GUILHEM :

« Fraires, fraires, preissem nous !
Pausem vestas e vestous !
D'anar jaire es mais que l'oura ;
Passar drech touta la nueg !...
Serai pla troumpat, s'anueg,
S'anueg me leve d'aboura ! »

L'Aujol :

« Planh te, Guilhem, ias del biai !
Una doubla coustia, alai,
Segur, alai nous apela ;
Troubarem gei e sujourn
Quan lou Jhèsu, nueg e journ,
Tregita dinz sa chapela ! »

Aital dizia lou droullet ;
L'Aujol aital razounava...
Ab tan, l'Adiu-siatz sounava,

JOSEP ROUS.

M.D.CCC.LXXV.

II

LA MESSA CHAUDA

NADALET (I)

Ia mais de mila ans anueg
Drolles, que dinz un estable,
Sus lou cops de mietja-nueg,
Nasquet lou Dieus adourable.
Ia mais de mila ans anueg!

Un bouci de petassou,
Vezaqui, drolles, qual era
Soun malhot, soun bourassou :
L'amassariatz de per terra
Un bouci de petassou?

Lou qui nous reschaura touz,
Avia freg a sas manotas ;
Ges de fuec, ges de mitous,

(1) Aquel NADALET auguet lou pretz en Apt
1875) pel centenari de Saboli.

Per las tener chaudotas,
Lou qui nous reschaura touz !

Ailas ! tous lous venz del cial
Brudissian dins la caverna
Sens courtinas, sens chapial
Per aparar qu governa
Ailas ! touz lous venz del cial !

El, l'autour de nostra fe,
El, lou reis de las estialas,
Auzet couijar sur del fe
Jous un plafouns d'arantialas,
El, l'autour de nostra fe !

Qu dona l'aigua, avia set ;
Vezia re, qu luma l'auga ;
E noun avia de chas se,
Qu ciala la paup' alauba !
Qu dona l'aigu, avia set !

L'ofrenda de nostre cor
Mais que mais apieda, enchanta
Lou que l'Ange, amount, encor,
Lauva, beneizis e chanta !
L'ofrenda de nostre cor !

JOSEP ROUS.

III

L'ANNONCIATION

L'ANGE GRABIEL *saluen la Maria* :

— Ah Viergea senta, vene vous saluer,
Lou filh de Dieu vous pourteretz.

— Ange Grabiel lou pourterai dau temps ?

— Ah Viergea senta, neuf mes lou pourtarai
E toujours viergea vous siretz

— Ange Grabriel qu'aura t'ilh a ma suite ?

— Sent Josep vostre époux
Sira toujours auprès de vous.

— Ange Grabiel n'y aura t'ilh degun pu ?

— Ah Viergea senta, lous anges l'y siron,
Tan de Nadaletz vous chanteron.

— Ange Grabiel qual noum li bailharem ?

— Ah Viergea senta lou noum de Jhesus-Chris
Sira lou mestre del païs.

IV

RÉCIT DU BERGER

L'autre journ que m'en anavø
Soulet gardar lous agnels,
Dinz lou chami que passavø,
Rencountrai lous angels
Que chantavant, tout en massa,
La glori del rei del cel,
E la paz del raça en raça
A l'ome dous e fidel.

Dinz lou temps que countemplavø
Tan de clartas en l'er,
E moun cur allendavø
Per goustar tan de plaser ;
De la troupe un se destaca
E vet me dire : Pastour,
Un Dieu vet lavar la taca
Qn'a pourta lou pescadour.

Ieu sem ca de retenguda,
Partiguere proumptamen.
L'amour pu fort que creidatz,
Me poussava a tout moumen ;
E moun cur que tressautava
D'esser lou primier al loung,
Fasia que mour corps sautava
Bouissous, brugas, valouns...

En Bethелеem, dinz un estable,
Es nascu, questa nueg,
Tout nu com' un miserable,

La creissa li sert de liet.
Anem si sens pus attendre
Plet de sentas affectiouns.
E d'un cur fidel e tendre
L'offrir toutas nostras actiouns.

Ces deux derniers Noël's viennent, l'un du canton de Lubersac, l'autre de celui de Meyssac ; bien qu'ils soient populaires et anonymes, l'on peut reconnaître dans le second la touche littéraire d'un prêtre.

1870
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter mentioned in the enclosed copy of the report of the Board of Directors of the Bank of the City of New York, dated the 27th of the same month, and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.

I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. M. [Name]

Noël satirique.

A la porta de l'establa
Ount Jhesu era nat
Aviat un mounde de diablas
Que touz voudiant lentrar
L'efan dit al Josep : « Pren un' barra torta
Eici voulen mas dels paysans,
Cauques bourgez, dels artisans,
Boutatz lous nobles a la porta. »

Dinz lou mounde qu'entrava,
I avia un officier
Qu'un emigrat poussava
Per entrar lou premier.
Mais l'efan d'un air fis, l'avia vit dinz la troupa :
« Mama, aquel n'a pas trahi,
Ses pas battu per l'ennemi
Mouilhatz ilh de la soupa. »

Nostre paubre Gounela (1)
Sen va tout debrajat
Fach petar sas bretelas
Voulen s'agenoulhar :
« Et d'ount' sautat, aquel, » disia l'efan aimabla,
« Per Sent Antoni, lous ganhous,
« Josep, n'eroun pas tan brenous
« Tornatz lou me dinz l'establa.

Lou grand tigre de Corsa
Tout degoustan de sang

(1) Sobriquet du comte de Provence.

Se fai droubi per força,
Per soun ami Bertran.
L'efan, can lou viguet, criguet qu'era Hérode
Qui, dels tetés de las mamas
Darajava lous novels nats.
Per lous tuar a sa mode !...

Ce Noël, qui nous a été communiqué par M. Baluze, le sous-délégué de la *Ruche* à Tulle, ne date de 1815 et son auteur est l'avocat tulliste Anne Vialle.

Contes de Noël

I. SANTA-FÉ

Un ome se tornan maridar avia un petit que s'appelava Santa-Fé. Sa tanta li fasia un tour-tou de cendres et li fasia gardar sous gagnous dinz un talis. Lou boun Dieu passe am sent Peire, li disset : — Que fas ati moun petit ?

— Garde mous gagnous.

Et avet soun tourtou zou soun brach et li disset :

— N'a pas dejunat ? Voles-tu nous en dounar de toun dejunar ?

— Lou poudrian pas minjar, li disset, qu'es dal pa de cendre.

— Balhas m'en un bouci a moun chef, disia sent Peire.

Li en doune daboura et ça venguet en d'una melada. Alor lou petit : — E vous dounarai be itout !

Tout fuguet dou pa blanc.

— Senta-Fe, voles-tu nous passar l'aigua, fach sent Peire.

— Poudriai, sui pas prou fort.

— A pas pau nous passeras tout parier.

— Si nous nedjan tan pis.

Passet sent Peire lou prumier, l'aigua se partagen.

Tournet querre lou boun Di.

— Pedjas pas couma l'autre, mas ses pu bel.

Can lous aguet passat, lou vouguerren pagar.

Senta-Fé respoundere que ne voulia re e sent Peire li disset : — Fas un souhat ?

Ebeh dounc, vous demande un estuflet : Can ma tanta tailhara la soupa, que la pussa far pettar (1) tous lous cops que sounarai. Sent Peire lou balha un siflet et disiat toujours : — Fas un souhat :

— Daboura qua me balhas qualcare, dounatz me una genta meizou ; une taula tan be garnida : tout ça que voulia mindjar ; un fauteil pel far assitar, qu que voudran : que se leva mas can ieu voudrai : una carta per juglar : tous las cops que juglarai que gagnan ; un perrier que mena de las peras toutas sazous de l'an ..

Lou boun Di se reserva un plet sac de peras que Senta-Fé lou devia pourtar. Can sigueren maduras, li rempliquet un plet sac et lou boutet sus soun espalla et lou sac s'enlevava tout soulet.

Senta-Fé disset : — D'abord que sabes lou chamî, ve-t'en tout soulet.

(1) La note crue ne perd jamais ses droits, même dans les contes de Noël.

Se torna assitar e lou boun Di li renvouyet la Mort qui li disset : — Senta-Fé, anetz, Senta-Fé, ses prou viel, chal mourir questa cop.

— Siesta-te en moun fouteil, dejunara coume me, juglaras amb las cartas, aprep nous anirem.

Set ans la gardet.

— Anatz nous en !

— Esperatz que prene mas cartas, li disset.

Can siguet defora, la Mort disset : — Ah la bravas peras !

— Mountaz n'en querre, qu nous faria passar la set en nous anan.

La Mort lou mounte ; Senta-Fé de far : — Plai t'a Di que l'i restet lou temps que ieu te dirai.

Ne mouriguet pu degun.

A sent Peire, lou boun Di disset :

— Senta-Fé a fach qualcare a la Mort ; chal anar veire.

L'i anet e disset a la Mort : — Que fas asti ? Devalas !

Can siguet devalada dal perier, disset a Senta-Fé : — Ses prou vieil, chal me segre questa cop.

— Chal prener mas cartas.

Can siguet a la porta dou Paradis, sent Peire li disset : — Chal far un souhat, can te disia.

— Ounte chal qu'anai.

— Dinz l'Infern.

Can siguet dinz l'Infern, disset que voulia juglar.

— *As dounc de las cartas, dit lou diable, que juglam ?*

— *Ieu toujours ; e tu ?*

— *Te jugla toutas mas amas.*

La gagnava toutas et las menera al bord d'una Aigua pel la lavar (1).

Lou boun Di e sent Peire passen, lou boun Di li disset :

— *Visetz si Senta-Fé trabalha : a tira soun paletot.*

St Peire davalet e li disset : — Senta-Fé, que fas ati ?

— *Ai gagnat toutas questas amas et pode pas las far venir blanchas.*

Sent Peire en lavan unas la fasia venir blancha couma una flour.

— *Lavas la toutas sou dit.*

Et toutas aniren en Paradis, mais Senta-Fé.

(Recueilli à Caramija.)

(1) On entend par *Aigua*, tout cours d'eau. — Au bas des prés qui s'étendent du château de Blanchefort aux rives du Brezou près Lagraulière se trouve un petit ruisseau qu'on appelle *Gane du Diable* et l'on prétend qu'il y vient faire sa *bujada*, sa lessive d'âmes toutes les nuits et au matin l'eau à toutes les couleurs.

II. PIMPIN DE LA COUZE

(Analyse)

Nous avons défini quel genre de récit populaire convenait à la Grande Veillée et s'y narrait effectivement. Senta-Fé et Pimpin de la Couze sont de nature, malgré leur tournure malicieuse, à être classés parmi les contes dits de Noël. Il nous suffira d'analyser brièvement ce dernier : du reste nous l'écrivons de mémoire, car il nous a été raconté il y a plus de cinq ans par M. Gaston de Lépinay, qui l'avait relevé à Lissac.

Pimpin était un pêcheur de truites dans la Couze, quand vinrent à passer deux inconnus qui n'étaient autre que Jésus et saint Pierre, prêchant en Limousin. Ils demandèrent au pêcheur de leur faire passer l'eau sur ses épaules. Pimpin ne voulut rien accepter en récompense. Cependant saint Pierre lui disant que son compagnon pouvait lui accorder tout ce qu'il désirait : Demande lui le Paradis? lui soufflait-il — *Pas enquera*, répondit Pimpin, mais que tout ce qui me plaira entre dans mon bissac et m'appartienne.

Alors tout ce que vit l'écumeur de la Couze, des lièvres, des perdreaux, des tourtes de pain lui appartenrent. Cela fait une longue énumé-

ration d'épisodes complaisamment racontés.

Avec ce métier là, il devint bientôt un des plus riches habitants de Lissac et des environs ; mais ce bien là, on se l'imagine, n'était guère tout d'honnête provenance. Aussi la mort trouva Pimpin à la fois devant des héritiers très empressés et le diable qui le guettaient.

— Toi, dit-il au Malin, dès qu'il l'aperçut, va dans mon bissac ; et vous, ajouta-t-il à sa famille, si vous tenez à mon héritage, portez immédiatement ce bissac et son contenu sous les grosses meules du moulin.

Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, son âme alla droit en Enfer, mais le diable, encore tout endolori, ne voulut pas d'un tel bourreau. Au Paradis, saint Pierre repoussa également Pimpin le mécréant qui pendant que la porte était entr'ouverte, souhaita que les clefs allassent à Lissac dans son bissac.

Tandis que saint Pierre se précipitait pour les reprendre, Pimpin entra parmi les élus : — Puisqu'il y est, qu'il y reste, dit Jésus en conclusion.

NOTA. — Pimpin, prononcez pîn-pîn, est le cri et nom populaire d'un oiseau de passage au printemps, genre pinson.

III. LE LOUP GAROU (*LOU LEBEROU*)

Ce héros des contes de Noël l'est surtout parce que décembre est appelé le *Mois du loup-garou*, c'est-à-dire que ce mois est l'époque de l'année la plus favorable, la plus spéciale aux exploits de ce mystérieux animal sur lequel nous avons réuni quelques données en Limousin. Aussi remplacerons-nous par une étude anecdotique, un récit unique. Du reste, c'est plutôt qu'un conte proprement dit, une chronique qui s'impose à faire avec un sujet admettant bien des variantes et se renouvelant chaque jour de faits nouveaux qui gardent le bénéfice de l'actualité, pendant la Grande veillée.

Trois auteurs locaux nous ont devancé dans l'étude que nous nous proposons :

Le plus ancien en date est le Père Béronie, dans son *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin et en particulier des environs de Tulle*. Il assimile, il discerne tout ce qui peut être ou être comparé au loup-garou remontant même aux origines et aux causes, et leur consacre l'article suivant :

LEBEROU s. m. Homme que le menu peuple suppose être sorcier et courir les rues et les champs, transformé en loup. L'idée superstitieuse que les hommes peuvent être transformés en loups et reprendre ensuite leur forme est des plus anciennes. *Homines in*

lupum verti, rursumque restitui sibi, falsum existimare debemus. PLINE, liv. 8, chap. 22.

Il y a une espèce de *loups-garoux* qu'on appelle *Lycantropes*, mot formé des deux mots grecs *Lukos*, loup, et *Antropos*, homme. Ce sont des hommes atrabilaires qui pensent être devenus loups et qui en conséquence en imitent toutes les actions ; ils sortent, à leur exemple, de leur maison la nuit, ils vont rôder auprès des tombeaux, ils s'y enferment, ils se mêlent et se battent avec les bêtes féroces et risquent souvent leur vie dans ces sortes de combats ; l'on emploie contre cette maladie les mêmes remèdes que contre la mélancolie.

Il est une troisième espèce de *loups-garoux* qu'on appelle *Endurzi* ; ce sont les maniaques qui se figurent avoir la peau et les os assez durs pour ne pouvoir être blessés. On croirait qu'une bonne volée de coups de bâtons serait un spécifique contre cette maladie ; mais tous moulus, ils se prétendent encore *Endurzi*.

Enfin il y a une quatrième espèce de *loups-garoux* ; ce sont les loups qui sont accoutumés à manger de la chair humaine en suivant les armées et qui attaquent les hommes de préférence ; on les appelle *loups-garoux*, c'est-à-dire loups dont il faut se garer.

Le peuple croit que la femme peut aussi être dans la classe des *loups-garoux* et alors on dit : *Uno leberouno*.

On appelle figurément et familièrement *leberou*, un homme d'une humeur farouche qui ne veut avoir de société avec personne.

Ces détails n'excluent pas ceux que place en

tête de ses *Superstitions et vieilles coutumes du département de la Corrèze* (1), M. Gaston de Lépinay qui ne fait point tant de distinction et ne voit que le type général en écrivant.

Le loup-garou (lou lebérou) ne fait peur qu'aux enfants. Un vieillard vous racontera que c'est un homme ensorcelé pour sept ans, qui cache sa peau de loup dans un fumier où il va la chercher tous les soirs pour courir ; il résiste à toute blessure, mais pour détruire le maléfice qui le poursuit, il suffit de lui tirer un peu de sang quand il est changé en loup. On sait qu'un loup-garou a reçu une telle volée de coups de bâton qu'il a eu toutes les peines du monde à venir replacer sa peau, et que, le lendemain, il mourait dans son lit des suites de ses blessures.

M. Oscar Lacombe, de Tulle, dans son délicieux petit roman : *Jean des Horts* qui insère fidèlement bien des croyances populaires, ajoute les traits complémentaires :

En Saint-Jal (2) est loup-garou un sur sept et ce pendant sept ans et doit les jours parcourir sept paroisses ou manger sept chiens tant le nombre sept est magique et sabbatier.

Nos informations ne contredisent point les dires de MM. Beronie, de Lépinay et Lacombe, dans leurs points essentiels ; les quel-

(1) Bulletin historique de Brive, t. III, p. 440.

(2) Canton de Seilhac.

ques variantes proviennent des différentes localités où les faits ont été relevés et qui reflètent leurs caractères particuliers sur une croyance générale aussi bien acceptée à Tulle qu'à Brive, à Malemort, à Lissac, à Ligneyrac, à Puy-d'Arnac qu'à Saint-Jal, qu'à Comborn.

Sans être taxé de crédulité, on peut voir autre chose dans les histoires de ce genre que des contes de nourrices pour effrayer leurs bébés ou les purs produits d'une puérile imagination du « menu peuple » trop ami du merveilleux et prenant pour articles de foi les plus grossières inventions.

Tous s'accordent bien à reconnaître dans la condition du loup-garou la punition d'un crime. Mais lequel ? Ils hésitent à se prononcer et ne le laissent deviner qu'avec peine dans leurs explications mystérieuses, craintives, détournées. D'après ce que nous avons pu comprendre, ce seraient les sacrilèges, les blasphémateurs, ou bien les contractants de pactes démoniaques qui sont condamnés à revêtir chaque nuit la peau d'un loup à laquelle ils redonnent vie et à parcourir sept ans, sept paroisses en passant devant leurs sept clochers. Si pendant ce temps ils ne rencontrent point une grosse proie quelconque à mettre sous la dent, ils ont à recommencer leur punition pour

une autre période égale et cela jusqu'à ce qu'ils aient satisfait leur nocturne appétit.

La condition de loup-garou est héréditaire dans certaines familles, dans celles qui ont été formées par un prêtre défroqué et marié. C'est toujours, comme vous le voyez, le châtement d'un sacrilège qui a profané un caractère indélébile et rompu des vœux sacrés. Les *filis de curé* inspirent la plus vive terreur et l'on ne fraye avec leurs descendants qu'avec les plus grandes appréhensions.

Ce n'est point seulement dans les fumiers que les loups-garous cachent leur peau comme on le dit à Lissac et à Puy-d'Arnac, mais aussi dans les bûchers suivant la version de Malemort (!).

Ces faits et gestes de *Loup-garou* (2), certes, ne vont pas sans d'indéniables effets de sorcellerie, restes des pratiques occultes du moyen-âge ; il faut même que les sujets soient quelques névrosés ou déséquilibrés ; mais il n'en est pas moins étrange que l'hypothèse d'occultisme, puisse comme on le verra dans la suite, se concilier avec l'idée d'expiation.

(1) La version provenant de Puy-d'Arnac nous est fournie par M. Bouny, et celle de Malemort par M. J.-B. Geoffre, nos dévoués correspondants.

(2) Garou est synonyme de sorcier-

Toutes les paroisses ne sont point comme Saint-Jal. Naguère dans le canton de Meyssac, il n'y avait de *loups-garous* avérés que deux individus : l'un était un homme de Saillac, appelé Jean Borie, l'autre une femme, la Marcoune, du village de la Martinie, commune de Ligneyrac.

C'était une forte, jolie, riche héritière en son temps, la Marcoune : nombreux les partis se présentèrent ; mais chacun apprenant sa singulière infirmité la laissa à Sainte-Catherine. Son père, disait-on, avait beau l'attacher à son lit, elle parvenait toujours à gagner la campagne revêtue de sa cabalistique peau, en quête d'une proie (1).

Parfois les *loups-garous* courent par couple. Ainsi deux d'entr'eux rôdaient auprès d'un feurnier de la paroisse du Puy-d'Arnac qui pétrissait de la pâte et ce ne fut qu'en leur en jetant un plein *paillassou* qu'il parvint à se débarrasser d'eux (2).

Une autre fois, deux pareilles bêtes se présentent à la porte d'un habitant de Malemort au moment où il sort des *tourtes* du four. — C'est toujours la nuit que se passent ces

(1) Renseignements fournis par M. de Salvagnac.

(2) Renseignements fournis par M. Bonny.

histoires-là. — Celui-ci, effrayé, partagea un de ces pains en deux et le leur lança. Longtemps après, à Brive, sur la Guierle, il vendait des bestiaux quand il se vit accosté par deux inconnus qui vinrent le remercier du grand service qu'il leur avait rendu.

Ces individus rappelèrent au fournisseur les deux loups-garous qu'il avait obligés : Nous n'avions plus que sept jours à faire, ajoutèrent-ils, et nous avons bien peur de recommencer sept autres années.

Dans la même paroisse de Malemort, assez récemment, un autre de ces malheureux eut sa peine doublée dans des circonstances peu ordinaires.

Dans la grange d'une ferme pour surveiller les bestiaux, couchaient, en un coin, un domestique avec un petit berger.

Une fois l'enfant raconta en pleurant à ses maîtres que tous les soirs son compagnon de lit le quittait pour ne rentrer qu'au point du jour, le corps glacé, sentant affreusement le soufre. Le fermier comprit sans doute à quel serviteur il avait à faire, car il promit au petit berger que désormais il ne serait plus incommodé.

Profitant de l'absence de son domestique qui, au loin dans les champs travaillait la terre, il

se mit à fureter, et dans le bûcher, découvrit cachée une peau de loup. Son premier mouvement fut de la mettre au feu.

Le cuir achevait de se recroqueviller sous la flamme quand, effaré, entra le garçon de ferme. Il avait tout-à-coup suspendu son labeur et laissé ses outils.

Il accourait appelé par on ne sait quoi, par quelques voix secrètes ; il était blême, le corps haletant sous une sueur froide ; ses premiers mots furent pour demander son compte. Mais comme il était un bon domestique, ses maîtres insistaient pour le garder et le questionnaient sur les raisons qui précipitaient son congé. — « Vous m'en avez fait une que vous n'auriez pas dû me faire, dit-il, les larmes aux yeux ; je n'avais plus que trois jours pour arriver à l'accomplissement de ma peine, et maintenant je vais être forcé à recommencer ». Il fallut régler. Ce malheureux partit aussitôt et disparut sans plus donner de ses nouvelles (1).

Les *leberous* sont réputés invulnérables, leur peau est même à l'épreuve de la balle. Il est donc impossible de leur tirer du sang ; cette condition pour faire cesser leur maléfice resterait suspecte si l'on en croyait seulement la légende de la *loupe de Comborn*.

(1) Renseignements fournis par M. J.-B. Jeoffre.

Combourn, fâmeux château féodal, ne laisse plus que des ruines désolées sur sa colline, autour de laquelle gronde toujours le torrent de la Vézère dans la partie la plus sauvage de la paroisse d'Ornac.

C'était là le siège d'une famille de seigneurs dont le nom sert encore d'épouvantail aux gens du pays se souvenant beaucoup mieux des méfaits que des bienfaits.

Un des seigneurs s'aperçut que la nuit son épouse le quittait et abandonnait pour de longues heures la couche conjugale.

Voulant éclaircir le mystère, il parvint une fois à simuler le sommeil ; il vit sa femme se lever, fit comme elle et la suivit furtivement. Elle sortit du château, gagna la Vézère, la traversa, se dirigea vers Estivaux. Arrivée à un carrefour, devant une croix, elle se jeta à plat-ventre et se transforma aussitôt en louve.

Au même moment, son mari qui s'était approché d'elle, de sa hache lui coupa une patte.

Aussitôt la bête de prendre une course d'affolée hurlant comme un damné. Dans sept paroisses, devant sept clochers elle passa ; c'était une *leberouna*.

Le lendemain matin, au réveil, le seigneur

de Comborn eut cependant à côté de lui son épouse ; mais celle-ci dissimulait son bras derrière elle.

— Madame, lui dit-il, montrez vos mains.

Elle s'obstina d'autant à les cacher. Alors, en présence des gens du château, de force le seigneur lui saisit le bras qui montra un poignet amputé, et de colère la fit jeter dans le puits qui est encore au milieu des ruines du château de Comborn.

LA CITÉ DES COUJOURS

Ne créons point de malentendus, n'est-ce pas ? et faisons fi de l'opinion commune, en appelant Brive-la-Gaillarde, *la Cité des Coujous*.

Dès 1700, les Martellois, ces braves viscontains, ainsi qualifiaient les Brivistes, leurs anciens alliés : citrouillards, *coujous*.

L'air mou de la plaine de la Corrèze, la terre forte et grasse du grès, influent, il est vrai, sur le physique et le moral de ces citadins et provoquent facilement d'inconvenantes comparaisons.

Un Tulliste, âme charitable, vous dira qu'ils ont l'esprit *lourd* et dans les veines du jus de citrouille.

Une coupole, type encurbitacé, surmontait, au dernier siècle, le *Moultier* Saint-Martin, basilique de la capitale du Bas-Limousin ; avant sa démolition, un spirituel Gailliard eut la crânerie de se « blaguer » lui-même en narguant ses concitoyens. — C'est en effet le R. P. Serre, doctrinaire (1), qui pour dépeindre leur génie, a composé ainsi leur apologie par le distique suivant, que nous laissons en latin :

*Protegit insipidos veneranda cucurbita cives :
Non est in toto corpore mica salis.*

Rions-en des premiers et félicitons au contraire les potagers de la ville, même aériens. Il faut regretter le défunt clocher, qui plus est ; ce devait être un monument commémoratif, dont pouvaient être jaloux des Brivistes, comme nous le sommes.

Oui, proclamons le bien haut : la *Courge* est la reine de Brive-la-Gaillarde !

Notre territoire plantureux en produit à merveille. Qu'ils sont menus et tristes, les autres feuillages à côté du sien ! Sa feuille large, abondante, vivace, d'un vert d'espérance, s'étend avec l'ampleur et la sérénité d'un manteau royal. De nos plantes utiles, sa fleur, un calice d'or, est la plus belle, est la plus grande, est la plus fière. Elle se montre toute martiale. Mi-close, émergeant d'un gros bouton luisant, voyez, c'est la glorieuse grenade de nos soldats ! Son fruit corpulent et majestueux respire cependant la prospérité pacifi-

(1) D'après Alexandre Texier (d'Uzerche) : *Lettre à M. Scrre, médecin, et à la nouvelle municipalité de Brive* (1790). (Bibliothèque de M. G. Clément-Simon, à Bach.) — Les vers ont une variante plus connue :

*Protegit insanos immensa cucurbita cives ;
Nec tamen in tanto corpore mica salis.*

que. Il a le riche embonpoint, la réjouissante mine d'un Gambrinus, d'un bon vivant content de lui et des autres. Sa vue fait aimer la vie. Il est l'honneur de ses confrères, fruits ou légumes. Pour lui les meilleurs rayons du plus chaud soleil épuisent leur richesse. Sa chair, bien mûre, bien dorée s'offre à la fois abondante et fine; ah! son air appétissant, son invite généreuse! Tout chez elle se fait or. Une tranche réduite en crème d'or donnerait de l'appétit à nos mânes, en ranimant leurs cendres. Mais les graines! La vertu est moins modeste quoique leurs propriétés médicales et autres soient aussi miraculeuses. Le bon Dieu, nous le croyons, de ses grands bras providentiels, en lança sur le pays une volée par les airs en mode de bénédictions.

Une fois les puissants seigneurs de Turenne et de Malemort pressaient vivement le siège de Brive Cette vaillante cité, seule et sans espérance de secours, résistait depuis fort longtemps contre les efforts répétés de ces désagréables voisins, éternels mauvais coucheurs.

Il aurait fallu parler d'aliéner la moindre de ses franchises! Le roi, unique suzerain, les consuls élus seuls maîtres : tels étaient ses principes, elle n'en aurait point retranché une virgule. A d'autres de se reconnaître vassale

d'un seigneur féodal hors celui de Paris la lointaine. C'était bien beau en paroles!

Mais Turenne et Malemort voulaient, à tout prix, effacer cette tâche d'indépendance communale et insolente au milieu de leurs vastes possessions. Vainement les armes à la main, ils avaient convoité depuis si longtemps que cette fois, ils ne lâcheraient point.

Cependant la résistance engendrait une lassitude irrésistible de part et d'autre. Et entre nous soit dit, nos bourgeois, ces matamores, en étaient réduits *a quia*.

Pour prendre une attitude digne, ils ressemblaient aux chiens de Gernes qui s'appuient contre les arbres pour aboyer.

Leurs riches couleurs s'étaient flétries, leurs faces portaient l'empreinte de dix carêmes, leurs ceinturons pendaient languissamment. L'histoire ne dit pas s'ils faisaient cuire les tiges de leurs bottes comme plus tard les Rochellois, mais il ne leur restait plus que des graines de citrouilles, maigre pitance.

Tout à coup, un beau soir, la ville brillamment illuminée, fit perdre la tête aux assiégés.

Vite un parlementaire court en savoir la raison.

— N'est-il pas permis de fêter les saints?

répondirent-ils. Le siège laisse assez de loisirs, du reste.

L'envoyé en eut assez.

— Une réjouissance publique ! se dit-il. Leurs réserves sont donc inépuisables ! Quelle gaieté au bout de tant de mois de réclusion !

Le lendemain, la vue des remparts qui donnait sur le pénible paysage d'une ceinture de camp, se trouva dégagée comme par enchantement. Les ennemis découragés avaient levé le siège... et le pied.

C'était donc une véritable inspiration divine celle qu'avait eue un consul la veille quand il en avait saisi une réunion plénière et désespérée. Le moyen était trouvé d'essuyer les pleurs des mères et des enfants, de contenter les affamés, de laisser enfin, vierge et immaculée, la réputation de devoir accompli, à ceux que la famine aurait, peut-être, rendus lâches et traîtres.

Une abondante perquisition de graines de citrouilles fut facile. On mit à profit leurs excellentes propriétés oléagineuses et éclairantes. Puis des lampions s'improvisèrent. Le pape aurait passé en triomphe dans la ville, la joie aurait moins brillé par une illumination plus féerique. Les braves graines avaient donné leur possible (1).

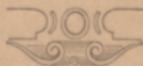
(1) Cette légende, recueillie par nous de plusieurs bou

La *courge* sauvait Brive et l'honneur des habitants !

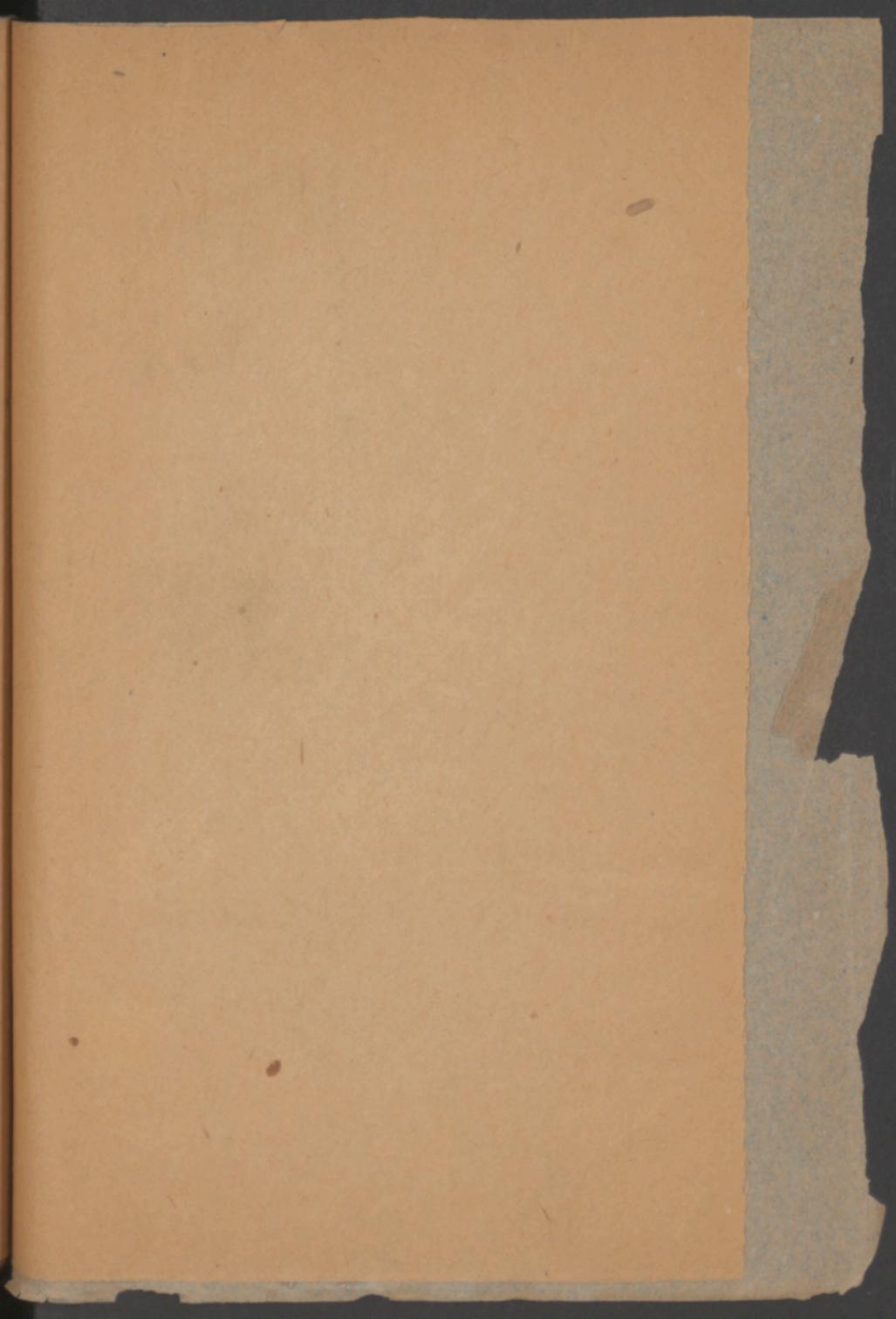
Elle méritait, en reconnaissance, de prendre place dans le champ d'azur du blason au milieu des trois gerbes d'or fleur-de-lysées, sous la couronne murale. Si les d'Hozier l'oublièrent, les siècles sans doute s'en souvinrent pour le clocher de Saint-Martin et ils nous transmirent le nom de gloire : *Cité des Coujous* !

Mais le sort maudit joue de bien mauvais tours aux surnoms de notre ville, que glose à qui mieux mieux, l'ignorantine majorité.

Ce nouveau titre confirma cependant celui de Gaillarde, c'est-à-dire de courageuse, que la capitale du Bas-Limousin partageait notamment avec celle de la Gascogne, avant qu'eût prévalu l'appellation de Toulouse-la-Paladienne ; que, suivant l'exemple de sa grande sœur, l'Athènes du Midi, Brive mérite pareil honneur : c'est maintenant notre plus vif souhait : un titre n'exclue pas l'autre.



ches différentes. que Brive a été délivrée de Turenne et Malemort, grâce à ce stratagème, explique le dire populaire beaucoup plus connu : la Gaillarde a été sauvée par les citrouilles.



DU MÊME AUTEUR :

(Extrait)

1° FOLK-LORE :

La Légende de Roland en Limousin.

Dires Limousins 0 75 c.

2° ÉTUDES LITTÉRAIRES FÉLIBRÉENNES :

Jean Foucaud, fabuliste limousin (épuisé).

Santo-Estello, étude limousine sur le Félibrige 0 75 c.

(En vente aux librairies et imprimeries de Brive).